



Pour Qui ?

Le bilan de compétences s'adresse à toutes personnes souhaitant analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation (...)

Membre de :



CG Coaching & Consulting Christine GODDYN

Christine GODDYN, consultante
J'exerce depuis 15 ans des fonctions d'accompagnement des entreprises, d'orientations professionnelles, de coaching et de management d'équipes.

■ Je suis spécialisée dans la gestion et le développement des compétences, dans la communication, dans l'accompagnement à la prise de décisions, dans la formation et dans les bilans professionnels.

Titulaire d'un diplôme **MASTER II en Management et gestion d'entreprise**, et d'un **MASTER II en COACHING PROFESSIONNEL**. Je propose de vous accompagner dans vos périodes de changements professionnelles, vos souhaits de mobilité, d'orientation professionnelle ou scolaire, de prise de décisions.

Bilan de compétences

Vous ressentez le besoin de faire le point sur votre métier, vos compétences ?

Votre environnement professionnel ne vous convient plus ?

Vous avez envie d'évoluer ?

Vous avez une aspiration professionnelle que vous voulez concrétiser ?

Vous voulez reprendre une activité professionnelle après une période d'interruption ?

Vous ressentez le besoin d'être accompagné dans vos démarches vers l'emploi ?

Mes valeurs :

- L'Entreprise au cœur des décisions
- L'humain au cœur des organisations
- L'écoute active
- Le respect des choix individuels
- Le service clients
- La réactivité et la disponibilité

« Choisissez un travail
que vous aimez et vous
n'aurez pas à travailler
un seul jour de votre
vie... »

Confucius

Informations pratiques

Lieu d'exercice et durée de la prestation :

- En clientèle
- En cabinet privé
- Hors ou durant le temps de travail
- Durée : de 18 à 24h sur une période de 2 à 3 mois

Domiciliation / Contacts :

- 88200 REMIREMONT
- 06 48 65 38 03
- a2cmobilite@orange.fr

Tarif :

- Devis sur demande, prise en charge par votre OPACIF
- L'entretien préalable à l'analyse du besoin est offert.
- Siret : 82880024300010

Quelles prestations ?

Article R 6322-35 du code du travail

Le bilan de compétences comprend, sous la conduite du prestataire, les trois phases suivantes :

- ✓ une phase préliminaire qui a pour objet :
 - de confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche
 - de définir et d'analyser la nature de ses besoins
 - de l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.
- ✓ Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire :
 - d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels
 - d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales
 - de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle
- ✓ Une phase de conclusion qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :
 - de prendre connaissance des résultats détaillées de la phase d'investigation
 - de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;

Contenu de la prestation :

Il s'agit de passer en revue les activités professionnelles de l'intéressé(e) afin de :

- ✓ Faire le point sur ses expériences professionnelles et personnelles ;
- ✓ Repérer et évaluer ses acquis liés au travail, à la formation et à la vie sociale ;
- ✓ Mieux identifier ses savoirs, compétences et aptitudes ;
- ✓ Déceler ses potentialités inexploitées ;
- ✓ Recueillir et mettre en forme les éléments permettant d'élaborer un projet professionnel ou personnel ;
- ✓ Gérer au mieux ses ressources personnelles ;
- ✓ Organiser ses priorités professionnelles ;
- ✓ Mieux utiliser ses atouts dans la négociation d'emploi ou dans des choix de carrière.

« A l'issue d'un bilan de compétences, un travailleur doit donc avoir clairement identifié ses compétences professionnelles et personnelles susceptibles d'être investies dans des situations professionnelles déterminées, et donc se trouver en mesure de définir ou de confirmer son projet professionnel »